

# Table des matières.

## Pages

Préface	3.
Déclaration des enfants	5.
Déclaration d'engagement des leaders politiques	7.
La situation des enfants d'Haïti en chiffres	14.
Les Objectifs du Millénaire	16.
Haïti digne des enfants	19.
Liste des signataires de la déclaration d'engagement	20.



# Préface

La Convention relative aux Droits de l'enfant que Haïti a ratifiée en 1994, représente une base pour les politiques et programmes au bénéfice du développement de l'enfant. En mai 2002, Haïti a participé à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, lors de laquelle les gouvernements ont pris la résolution de changer le monde pour les enfants et avec les enfants, sous forme de la Déclaration « **Un Monde digne des enfants** ». Le pays a ainsi réaffirmé les engagements déjà pris pour mener à bien les travaux restés inachevés du Sommet mondial pour les enfants de 1990, et de s'attaquer à des questions d'importance cruciale qu'ils doivent régler pour atteindre les buts et objectifs à long terme qui ont été arrêtés lors du Sommet du Millénaire en 2000.

Le processus démocratique dans lequel Haïti est engagé, suppose le respect des droits humains/ des droits des enfants. Les politiques et programmes de développement d'un pays se conçoivent pour l'intérêt de tous. Le moment est propice pour attirer l'attention des futurs dirigeants sur les conditions précaires des enfants en Haïti, en vue de les amener à placer l'enfant au centre de leur agenda politique. L'avenir d'un pays se construit de façon sûre et durable lorsqu'on investit dans les enfants et la jeunesse. Haïti devra se bâtir sur une solide fondation, **ses enfants**.

Face à un environnement de violence et d'extrême pauvreté dans lequel vivent les 3. 8 millions d'enfants de moins de 18 ans en Haïti, parmi eux des milliers d'enfants des rues, des enfants non scolarisés, des enfants en domesticité, des enfants affectés ou infectés par le VIH/SIDA, un environnement qui n'a pas protégé de nombreux enfants de la torture, de blessures et de la mort par balle, et même du recrutement pour mener les conflits armés des adultes durant les dernières années de crise politique, des actions urgentes s'imposent.

Des organisations de la société civile, des organisations de femmes et des organisations de jeunes ont discuté durant des mois, sur la situation des enfants, les risques auxquels les enfants sont exposés si rien n'est fait pour changer les choses, et ont proposé des actions urgentes aux futurs dirigeants du pays. Ces propositions sont formulées dans un « **Agenda politique pour les enfants** », qui se veut être un plan national d'action en réponse, non seulement à la situation de précarité dans laquelle vivent les enfants, mais également aux engagements pris par Haïti au niveau mondial.

Ce document est une contribution aux programmes politiques des futurs dirigeants. Cette contribution vient des enfants représentant les enfants de rues, les enfants en domesticité, les enfants du milieu rural, les enfants scolarisés et non scolarisés qui ont participé à la réflexion susmentionnée, ainsi que des organisations qui les ont accompagné. Le document a pour priorité la sensibilisation des dirigeants d'Haïti. Afin qu'ils puissent en faire leur plan d'action en partant des petits pas déjà franchis. Il a l'intention de montrer l'urgence de la situation des enfants en Haïti, qui si elle perdure, risque dans un avenir pas très lointain d'entraîner le pays dans une crise encore plus profonde lorsqu'il aura perdu sa fondation, ses enfants. C'est un appel à l'action qui prend en compte non seulement les enfants mais les jeunes jusqu'à 18 ans selon la définition d'un enfant par la Convention relative aux droits de l'enfant. Les actions sont proposées à chaque niveau de la société haïtienne, car la réalisation des droits des enfants et des jeunes incombe à chacun des secteurs de la société.

Ce document ne contient pas des statistiques afin de faciliter la lecture. Mais ces dernières sont annexées, ainsi que les Objectifs du Millénaire pour une meilleure référence du lecteur. En agissant dans la ligne de ce plan d'action, les dirigeants haïtiens seront en train d'honorer les engagements pris pour le Millénaire

La mise en oeuvre de cet agenda est indispensable pour l'amélioration des conditions de vie des enfants et pour l'avenir du pays.

*«Nou menm timoun, nou di yon gwo mèsè ak tout kè nou, tout òganizasyon kite ede nou nan travay refleksyon sa nou te fè pandan plizyè mwa ; Li te pèmèt nou bay pwòp lide nou ak fè pwopozisyon ki bon pou nou ; epitou denonse sityasyon nou paka aksepte anpil timoun ap viv nan peyi a.*

*Òganizasyon sa yo se : UNICEF Ayiti, Oganizasyon Entenasyonal Migrasyon (OIM), Misyon espesyal OEA, Inite Pwoteksyon timoun MINUSTAH, ASDE / Konesans Fanmi, Kowalisyon Aysien Oganizasyon Defans Dwa Timoun yo (COHADDE ), Sant Aksyon pou Devlopman (CAD), Lakay/Lakou, PEJEFE / Inisyativ X change.*

*Nou gen rekonesans tou pou papa nou ak manman nou ki te fè nou konfyans epitou te pèmèt nou patisipe nan brase lide sa yo ; ak lekòl nou yo kite aksepte envitasyon patisipasyon òganizate yo.»*



« *Tous nos enfants vont-ils donc mourir ?* »

Oswald Durand (poète haïtien, 1840-1906)

Chaque jour des enfants haïtiens meurent de malnutrition, de manque de soins de santé. Ces enfants sont victimes de violence de tout genre, y compris d'un nouveau phénomène de kidnappings. Ils sont enlevés, séquestrés, torturés, utilisés et constamment sous risque d'être victimes d'abus sexuels et de toute sorte de mauvais traitements par des individus qui agissent hors la Loi. Chaque jour des mères meurent suite à des complications liées à la grossesse, laissant des orphelins. Chaque jour des enfants naissent de parents atteints du VIH SIDA, pour se retrouver bientôt seuls, en situation de vulnérabilité, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes atteints. Des milliers d'enfants d'âge scolaire n'ont jamais mis les pieds dans une école, ne savent ni lire ni écrire et souffrent du dénuement, de l'abandon ou du travail forcé.

Trois cent mille enfants naissent chaque année en Haïti. Quelle sera leur vie dans cinq années de mandat d'un gouvernement élu **aujourd'hui en 2006?**

## Les Enfants et le VIH/SIDA

### État des lieux

Des 19.000 enfants vivant avec le VIH en Haïti, 4.000 ont besoin de traitements médicaux, mais seulement 300 ont accès à la thérapie antirétrovirale. Ils sont constamment victimes de la stigmatisation. On estime 200.000 cas d'enfants de moins de 14 ans qui sont orphelins du SIDA. Le taux de prévalence du virus chez les femmes enceintes est de 3.1%. **La prévalence dans la population générale se situe entre 5% et 7%.**

### Ce qui menace les enfants et le pays **si les mesures urgentes ne sont pas prises**

Plus de mères passeront le virus à leurs nouveaux nés lors de l'accouchement et de l'allaitement. Plus d'enfants seront infectés. **Ceci mènera à une augmentation** de la mortalité et de la morbidité des enfants. **Il y aura une surcharge** des services sociaux. L'Etat en général devra mettre beaucoup de ses investissements dans la prise en charge sociale des personnes affectées et infectées. Un plus grand nombre d'orphelins qui plus est n'iront pas à l'école. Il y aura une diminution des cadres instruits dans le pays, une baisse considérable de l'espérance de vie des enfants. La force de production du pays diminuera et la croissance économique en pâtira. La pauvreté augmentera davantage.

### Ce qui doit être fait

**La famille** : renforcer les valeurs morales et encourager la solidarité intra-familiale et le support familial en faveur des autres familles et enfants victimes du VIH/SIDA. Parler de la sexualité aux

jeunes et veiller à ce qu'ils soient correctement informés. Faire le test de dépistage avant de faire un enfant.

**La société civile** : aider les jeunes à renforcer les valeurs traditionnelles, morales et le respect mutuel, et à acquérir des informations médicales ainsi qu'une formation continue afin qu'ils soient armés pour la vie pour rejeter les comportements à risque. Aider les familles élargies et les communautés à prendre en charge les orphelins par des projets qui leur permettent d'augmenter les revenus familiaux. Mobiliser les communautés et favoriser l'accès à l'éducation de base.

**Le patronat** : Encadrer le personnel par des séances d'information. Garantir l'emploi aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Veiller à ce que tout le personnel, y compris les porteurs du virus du VIH, soit traité au même pied d'égalité et lutter contre toute stigmatisation sur les lieux de travail. Sponsoriser des campagnes d'information et de sensibilisation du grand public et contribuer par des dons à l'achat de médicaments en faveur des familles démunies. Mettre en place des systèmes d'assurance maladies au bénéfice des employés, **y compris ceux qui vivent avec le VIH.**

**Les Maires et les CASECs** : Assurer que les jeunes et adolescents de **leur** circonscription reçoivent une information adéquate sur le VIH/SIDA et encourager les jeunes à assurer cette information entre eux en mettant en place des structures qui favorisent des rencontres **de** jeunes. Sensibiliser la population sur les méfaits de la maladie. **Encourager les familles et les communautés à prendre en charge et à soutenir les enfants victimes du VIH/SIDA et leurs familles, et sensibiliser les ressources à cet effet.**

**Les parlementaires** : Voter des lois contre la stigmatisation et toute forme de discrimination contre les personnes vivant avec le VIH et promouvoir les droits humains des personnes victimes du virus. Voter des budgets pour la prise en charge des personnes infectées ou affectées. Voter des budgets permettant l'accès aux médicaments aux enfants et autres personnes infectées.

**Le gouvernement** : intensifier des activités de sensibilisation et de mobilisation sur l'évolution de la maladie, prendre en charge toutes les personnes infectées, surtout en mettant des anti-rétroviraux et d'autres soins à la disposition des personnes infectées. Mobiliser les ressources nécessaires pour que les enfants **victimes** du VIH/SIDA et leurs parents puissent avoir accès aux médicaments, aux autres soins, **et pour** la prise en charge affective et matérielle des enfants victimes, y compris leur scolarité.

## L'Exploitation des enfants et la violence faite aux enfants

### État des lieux

Sur les 3.8 millions **d'enfants** de moins de 18 ans en Haïti, 1.4 millions sont victimes de violence de tous genres, en familles, dans les communautés, et dans les écoles. Beaucoup sont associés aux groupes armés. Face à la pauvreté, un grand pourcentage de familles ont du encourager leurs enfants à travailler au lieu d'aller à l'école, parfois à de très jeunes âges. Ces enfants sont estimés 173.000, dont au moins 150.000 sont des fillettes. Certains de ces enfants sont placés en domesticité dans des familles en milieu urbain, et parfois dans des familles pauvres pour travailler dans des conditions voisines de l'esclavage. Une très large majorité d'entre **eux n'ont accès**

à aucune forme d'éducation. Ces enfants travaillent au-dessus de leur force et sont souvent exposés à des agressions sexuelles et à des humiliations. Parmi les enfants exploités et victimes de violence sont ceux vivant dans les rues qui sont estimés à 2.500, sont aussi exposés à des maladies, aux mauvais traitements et à d'autres effets de la négligence. Les garçons comme les filles sont souvent exposés à la prostitution. Au moins 3.000 enfants haïtiens par an sont victimes de trafic en République Dominicaine et ailleurs. Un nombre encore inconnu d'enfants sont victimes d'adoption illégale. Les enfants handicapés ne sont pas tenus en considération par les pouvoirs publics, et sont considérés, dans leurs familles et communautés, comme des charges à se débarrasser à la première occasion.

## Ce qui menace les enfants et le pays

Il y a un grand risque d'augmentation de la prostitution juvénile, d'accroissement du nombre des enfants des rues, d'une augmentation du taux d'analphabétisme et d'un taux croissant d'enfants en conflit avec la loi. La dévalorisation de soi de la part des enfants qui va les transformer en citoyens qui doutent d'eux-mêmes. La carence de cadres préparés pour assurer la relève. Tout ceci contribuera à la dégradation de la production du pays et à son maintien dans le sous-développement.

## Ce qui doit être fait

**Les parents et les communautés:** assumer leurs responsabilités de parents de protéger les enfants contre toute exploitation. Arrêter la violence intra-familiale.

**Les collectivités territoriales :** promouvoir la scolarisation universelle dans leurs communes, promouvoir l'enregistrement des naissances et assurer celui des enfants orphelins et abandonnés, concevoir et chercher du financement pour des projets visant l'amélioration des conditions de vie des enfants de leurs communes, procéder à un recensement périodique, veiller à la bonne marche des structures d'accueil et d'encadrement transitoire en mettant en avant l'intérêt supérieur de l'enfant , promouvoir les droits des enfants de façon générale. Sensibiliser les parents à leur responsabilité et à ne pas envoyer leurs enfants en domesticité.

## Les maires et les CASECs

Participer à la sensibilisation des populations de leurs circonscriptions sur le droit au repos, au loisir et aux activités récréatives pour les enfants et les jeunes, y compris les filles. Encourager les jeunes à créer des associations sportives et artistiques en les aidant dans la recherche des ressources. S'assurer que les activités récréatives/sportives qui s'organisent dans les communes sont accessibles aux enfants travailleurs et sensibiliser les familles d'accueil pour que ces enfants puissent participer. Aménager des espaces en plein air pour la projection des films, des pièces de théâtre, etc, et promouvoir les bibliothèques mobiles. Assurer la mise sur pied de ressources d'appui aux enfants de la rue (cantines, écoles, lieu pour dormir, encadrement d'animateurs, services de santé, services d'aide psychologique).

**Les parlementaires :** voter les lois qui interdisent le proxénétisme, la pédophilie et la prostitution des enfants, ratifier les conventions et traités internationaux en la matière. Voter les crédits

budgétaires et les mécanismes nécessaires à son application. Mettre sur pied une commission parlementaire des droits de l'enfant. Voter des budgets substantiels pour couvrir les services de santé, d'éducation et autres institutions responsables de la protection des enfants.

**Le gouvernement :** Promouvoir le Code de l'Enfant. Introduire un cours sur les droits de l'enfant dans le curriculum de l'école fondamentale, rétablir l'autorité de l'État en ce qui concerne la protection des enfants, et doter les institutions en charge de la protection des enfants des budgets suffisants. Coordonner avec les autorités des pays voisins la lutte contre le trafic, la traite et l'exploitation des enfants.

## L'Éducation des enfants

### L'État des lieux

Le développement économique, politique et social d'un pays passe par l'éducation. Or, seulement un peu plus de la moitié de la population haïtienne est alphabétisée. Près de 500,000 enfants entre 6 et 12 ans (1/3 de ce groupe d'âge) ne sont pas scolarisés et près de 60% (300,000) d'entre eux abandonnent les classes avant le certificat de fin d'études primaires. En total, 1 million d'enfants entre 5 et 15 ans (40% des 2.5 millions d'enfants haïtiens de **cet âge**) n'ont pas accès à l'école dû à leur situation de pauvreté et /ou vulnérabilité. Dans ces conditions, il est peu probable qu'Haïti pourra atteindre l'Objectifs de Développement du Millénaire de scolariser tous les enfants d'ici 2015. Le système éducatif haïtien compte de nombreux problèmes : l'absence d'orientation claire, contraintes budgétaires, la mauvaise gestion, des problèmes au niveau de la réglementation des écoles et l'insalubrité des établissements scolaires. La faiblesse du système éducatif a créé une situation où les écoles privées sont les principaux établissements scolaires : sur 10 écoles, 8 sont privées et les frais de scolarité sont trop élevés pour la majorité des familles. Plus de la moitié des professeurs et enseignants dans les écoles privées n'ont pas les compétences requises. Nombre d'établissements scolaires sont dans un état physique déplorable et le matériel utilisé est désuet.

### Ce qui menace les enfants et le pays

Plus d'enfants non scolarisés victimes d'exclusion sociale et de manque d'opportunités, avec pour conséquence une présence accrue d'enfants de rues, **des enfants forcés à travailler, des enfants en domesticité, des enfants exploités et abusés**, de grossesses précoces, de délinquance juvénile et de toxicomanie. Plus de jeunes exposés à la manipulation à des fins politiques violentes. Besoins des enfants non satisfaits en raison de la défaillance des institutions publiques et privées qui **n'ont** pas de ressources suffisantes et de cadres qualifiés. Reproduction générationnelle de la pauvreté et ralentissement du développement. Explosions sociales et démographiques. Exode rural. Peu de possibilités **aux enfants** de s'épanouir et de développer leur plein potentiel.

**Le pays continuera à dépendre de l'aide extérieure à cause d'un manque de cadres qualifiés.**

## Ce qui doit être fait

**La société civile et le patronat:** pousser activement pour la promotion, la défense et la réalisation du droit à l'éducation primaire gratuite et de qualité pour tous, à travers ses différentes organisations impliquées dans le secteur. Canaliser la demande et la pression sociale sur les pouvoirs publics et le secteur non public afin qu'ils s'engagent et accomplissent leurs obligations vers l'éducation de qualité pour tous. Exercer son droit de regard, de suivi et d'expression sur l'octroi de ressources budgétaires **nationales** et de l'aide internationale et leur utilisation correcte et opportune. Appuyer les efforts du gouvernement et des autres institutions de la société civile pour inclure les enfants dans le système scolaire, en mettant l'accent sur les enfants défavorisés et les **enfants** handicapés.

**Les maires :** appuyer et/ou créer des centres éducationnels au niveau des communes et veiller à la bonne gestion des services dans le cadre de l'éducation de qualité pour tous. Coordonner, avec le Ministère de l'Education, les actions nécessaires pour assurer l'éducation de qualité pour tous les enfants dans **leurs communes respectives**. Mobiliser la population et les autres ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement des écoles, en coordination avec le Ministère de l'Education.

**Les parlementaires :** Voter des lois en faveur l'éducation fondamentale en vue d'établir un système d'éducation primaire gratuite pour tous les enfants, ainsi que le budget nécessaire. Identifier les problèmes de l'éducation de leurs circonscriptions respectives, proposer des lois relatives à la mise en place et au bon fonctionnement des écoles communales de proximité et veiller à l'application et au respect des lois relatives à l'éducation pour tous. Voter pour **une augmentation** substantielle du budget de l'éducation.

**Le gouvernement :** Orienter tous ses efforts visant l'atteinte des objectifs du Millénaire pour une éducation primaire et de qualité pour tous, ainsi que les financements de l'aide internationale. Assurer l'éducation fondamentale gratuite et de qualité **dans** les écoles publiques, et en élargir l'offre. Améliorer la formation et les conditions de travail des enseignants. Promouvoir et appuyer l'éducation non publique de qualité et appliquer rigoureusement le système d'accréditation **des écoles publiques**. Réguler et superviser le fonctionnement et la qualité **de toutes** les écoles. Mobiliser des ressources pour la construction d'écoles.

## La santé des enfants

### L'État des lieux

En Haïti, 81 enfants sur 1.000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire et 119 sur 1.000 n'atteindront pas l'âge de cinq ans. La situation de pauvreté extrême et la malnutrition chronique dans laquelle vit la majorité des haïtiens font que les enfants naissent avec un faible poids et connaissent ainsi un retard de croissance et souffrent de malnutrition chronique. L'état d'insalubrité des villes favorise les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques qui sont les principales causes de mortalité des enfants. Du fait de la faible couverture vaccinale enregistrée et du manque d'une chaîne de froid adéquate et permanente, des maladies

contrôlables par la vaccination (la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole, etc..) jadis éliminés ou éradiqués ont réapparu et sévissent encore sur le territoire haïtien, et tuent des milliers d'enfants chaque année. Les vaccins n'arrivent pas à tous les enfants et le nombre d'enfants qui n'ont jamais été vaccinés ne cessent d'augmenter. En plus, la précarité de la situation socio- économique rend les jeunes encore plus vulnérables particulièrement **aux** grossesses précoces et non désirées et **aux** infections sexuellement transmissibles. Les infrastructures médicales sont dans la plupart des cas gérées par le secteur privé et restent insuffisantes. Elles sont concentrées dans la capitale et se trouvent dans un état de délabrement avancé. Le personnel soignant manque de motivation et de don de soi.

## **Ce qui menace les enfants et le pays**

Un grand nombre d'enfants auront des problèmes de santé et pourront même mourir. Les parents passeront leur temps à soigner des enfants malades au lieu de s'occuper des activités productives. Les enfants n'iront pas à l'école par manque de santé. Ils auront une déficience intellectuelle. Il y aura une augmentation du taux de mortalité maternelle et infantile, et même une augmentation de la délinquance, de la prostitution juvénile et du phénomène des enfants en domesticité et exploités car ils n'auront plus de parents à cause de la forte mortalité maternelle. Un manque de ressources humaines qualifiées, une dégradation dans la production des pays, une persistance des conditions de sous-développement et une extension du VIH/SIDA, sont aussi de fortes probabilités.

## **Ce qui doit être fait**

**Les familles :** Suivre les informations et se conformer aux conseils donnés par le Ministère de la Santé et ses partenaires en matière de santé, de nutrition, d'hygiène et autres. Encourager les mères à allaiter leurs enfants au moins jusqu'à six mois et de ne donner aucune autre nourriture pendant cette période en vue de leur fournir des éléments nutritifs indispensables pour la protection et une meilleure santé. Faire vacciner leurs enfants.

**La société civile et le patronat :** parrainer les enfants en situation difficile et informer le gouvernement à tous les niveaux sur les besoins de leurs communautés respectives en matière de santé. Créer des emplois pour les mères, donner un salaire raisonnable aux mères, créer des garderies dans les usines, doter les mères d'une assurance médicale qui couvre la grossesse et envisager un plan de retraite pour les mères. Exercer son droit de regard, de suivi et d'expression sur l'octroi de ressources budgétaires nationales et de l'aide internationale et leur utilisation correcte et opportune.

**Les maires et CASECs :** Faire la promotion de la vaccination, aider les mairies dans ses actions pour la protection et l'assainissement de l'environnement. Veiller à l'amélioration des infrastructures et à la répartition des ressources naturelles, protéger l'environnement, prévoir **et appliquer des** plans d'urbanisation, renforcer les services d'hygiène au niveau de leurs circonscriptions, augmenter les centres de santé dans les communes, veiller à l'organisation et au bon fonctionnement des hôpitaux et des centres de santé. Arrêter des mesures d'assainissement du milieu et mettre en place une structure d'animation au niveau des communautés pour aider les habitants à l'assainissement de leur environnement, et à l'éducation des populations à l'hygiène à la santé. D'encourager les initiatives privées sur le plan local et rechercher des ressources pour construire

et équiper les écoles et les centres de santé d'eau et de **système sanitaire adéquats**. Faire un diagnostic sur l'approvisionnement en eau potable de **leurs** communautés en étroite collaboration avec les groupements communautaires existants et les autres services concernés, et élaborer des propositions de mise en place. Mobiliser les ressources pour l'installation/réhabilitation/extension des systèmes d'eau potable dans les communes de **leur** circonscription. Assurer que les enfants de **leur** circonscription sont correctement vaccinés et aider les services afin que les vaccins soient toujours disponibles dans les institutions de santé. Participer activement à la mobilisation des familles et communautés pour la vaccination, l'éducation à l'hygiène, l'allaitement maternel, la consommation exclusive du sel iodé, la maternité sans risque, et la prévention du VIH/SIDA, **et des autres maladies sexuellement transmissibles**. Prévoir une assistance médicale aux indigents dans le budget de la mairie ou de la commune.

**Les parlementaires** : voter des lois en faveur **de la santé gratuite des enfants** et des mères et voter des budgets en conséquence, particulièrement **les plus vulnérables**, voter des lois en vue de protéger les enfants contre la prostitution juvénile, élaborer des lois sur la prise en charge **médicale** des orphelins et des enfants des rues, et voter les crédits budgétaires à cet effet.

**Le gouvernement** : Orienter tous ses efforts visant l'atteinte des objectifs du Millénaire pour une la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, et l'amélioration de la santé maternelle, ainsi que les financements **nationaux et** de l'aide internationale. Remettre en état les infrastructures de santé. Informer et éduquer constamment les populations sur la problématique de la santé, y compris les épidémies et les maladies contagieuses. Assurer de meilleures conditions d'assainissement et d'accès à l'eau potable. Former un nombre suffisant d'agents de santé et leur doter des moyens suffisants pour aider les populations. Equiper adéquatement les institutions de santé. Assurer la gestion des services de santé et des pourvoyeurs de services de manière à ce qu'ils mettent en avant les droits et la dignité des enfants et des mères. Mettre à disposition des budgets et créer des centres de santé et de services gratuits pour les femmes et les enfants, en particulier, les plus vulnérables.

Construire un plus grand nombre de structures sanitaires en vue de permettre l'accès de tous les enfants et les mères aux soins de santé.

## Conclusion

**Il est urgent d'agir ! Le constat est terrible, les menaces réelles. Les mesures doivent être urgentes.**

La responsabilité de cette action incombe à L'Etat haïtien, mais aussi aux parents, aux communautés, à la société civile haïtienne et au secteur des affaires. Pour l'Etat et le gouvernement, du juge au maire, de l'exécutif au parlement, des plus hautes instances politiques aux responsables des plus petites unités territoriales, des grands commis de l'Etat aux petits fonctionnaires, chacun doit agir, dans sa fonction, à son niveau. Il y a des traités et conventions à ratifier, des lois à voter, des lois à appliquer, des mesures contraignantes à prendre, des politiques à mener, un suivi à assurer, une cohérence à établir. Chaque secteur doit s'engager et travailler désormais à :

- Accorder une place prioritaire à l'enfant dans les politiques, les programmes et plans de développement, ainsi que les financements.
- Assurer un climat stable et sécuritaire en vue de garantir le droit à la survie et à un développement harmonieux de l'enfant.
- Assurer de meilleures conditions d'assainissement et d'accès à l'eau potable à la population **en vue de garantir la santé des enfants**.
- Créer des conditions pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des enfants exploités par les groupes armés, basés sur les principes des droits de l'enfant. Une société plus consciente des droits et des besoins des enfants pour réaliser ces droits doit mieux s'organiser pour la protection de chacun de ses membres.

Les partenaires d'Haïti (pays amis, organisations régionales, organisations internationales) devront continuer à aider Haïti dans son combat pour la protection de ses enfants, en vue d'assurer la stabilité du pays. Ils devront aussi veiller à ce que les investissements soient bien orientés vers les priorités et qu'ils sont utilisés de façon efficace et rationnelle.

La mise en œuvre de cet **Agenda politique pour les enfants** est à la fois une obligation morale, une nécessité historique, et un impératif politique pour tous.

## Les Enfants en Haïti, la situation en chiffres

La pauvreté des parents prive les enfants de biens et de services et par conséquent la réalisation de leurs droits.

- 65% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, 55% dans la pauvreté extrême, impliquant une grande précarité de la situation des enfants.
- 46% de la population haïtienne a moins de 18 ans.
- Femmes en âge de procréer (14-49 ans) : plus de 2 millions.
- Plus de 1500 femmes meurent chaque année en donnant la vie, (taux de mortalité: 523 décès/100.000 naissances).
- 75% de femmes accouchent à domicile.
- Seulement 40% des besoins obstétricaux sont couverts.
- 52% des décès sont liés à l'éclampsie

- Les taux de mortalité infantile sont très élevés: 81/1.000 des moins d'un an et 119/1.000 des moins de 5ans.
- Un quart de ces enfants meurent chaque année suite aux infections respiratoires aigus, la diarrhée, les épidémies et la malnutrition.
- La couverture vaccinale est très faible: 30% d'enfants sont complètement vaccinés.
- La situation nutritionnelle alarmante: 23% d'enfants souffrent de malnutrition chronique.
- 500.000 enfants de l'âge scolaire n'ont pas accès à l'éducation.
- 85% de l'offre éducative est privée et coûte chère pour une population à très faible revenu (55% vivant avec -1US\$ par jour).
- Plus de 60% des enseignants du secteur privé n'ont aucune qualification académique et professionnelle.
- La qualité de l'enseignement est très faible et peu centrée sur les élèves (apprentissage passif).
- Seules 39% d'écoles disposent d'eau potable.
- 37% d'enfants en milieu scolaire souffrent de parasitoses.
- 40% d'enfants sont victimes de violence, même en familles et dans les écoles.
- Plus de 600 enfants sont exploités par les groupes armés
- 173,000 enfants sont en domesticité et exploités.
- Plus de 3.000 enfants par an sont victimes de trafic en République Dominicaine et ailleurs et sont victimes de la traite à travers l'adoption illégale
- 2,500 enfants de la rue dans le pays.
- Le VIH-SIDA frappe 5.7% de la population totale dont 3.1% des femmes enceintes.
- 19,000 enfants vivent avec le VIH et 4,000 parmi eux nécessitent un traitement mais seulement 300 enfants ont accès aux anti-rétroviraux.
- 200,000 enfants de moins de 14 ans sont orphelins.

# Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM)

adoptés par le Sommet du Millénaire, New York septembre 2000

## **Objectif 1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim**

1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour
2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]
3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

## **Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous**

6. Taux net de scolarisation dans le primaire
7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième
8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans

## **Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement
10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux homes
11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole
12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national

## **Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**

13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
14. Taux de mortalité infantile
15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole

## **Objectif 5. Améliorer la santé maternelle**

16. Taux de mortalité maternelle Cible 6 Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

## **Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans

19. Taux d'utilisation de la contraception

20. Nombre d'enfants orphelins du sida

21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie

22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme

23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie

24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe

## **Objectif 7. Assurer un environnement durable**

25. Proportion de zones forestières

26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité

27. Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) [À ces indicateurs s'ajoutent deux chiffres concernant la pollution atmosphérique mondiale : l'appauvrissement de la couche

d'ozone et l'accumulation de gaz favorisant le réchauffement de la planète]

28. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure

29. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement

## **Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

Certains des indicateurs ci-après seront évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA), de l'Afrique, des pays sans littoral et des petits États insulaires en *Développement*

### *Aide publique au développement*

32. APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du

CAD/OCDE (cibles : 0,7 % au total et 0,15 % pour les PMA)

33. Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)

S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés

34. Proportion de l'APD qui est déliée

35. Proportion de l'APD consacrée à l'environnement dans les petits États insulaires en développement

36. Proportion de l'APD consacrée au secteur des transports dans les pays sans littoral

### **Accès aux marchés**

37. Proportion des exportations (en valeur et à l'exclusion des armes) admises en franchise de droits et hors contingents

39. Subventions agricoles nationales et à l'exportation dans les pays de l'OCDE

40. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales

### **Viabilité de la dette**

41. Proportion de la dette bilatérale des PPTTE envers les créanciers officiels qui a été annulée

42. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services

43. Proportion de l'APD fournie au titre de l'allégement de la dette

44. Nombre de pays ayant atteint les points de décision et d'achèvement de l'Initiative PPTTE

45. Taux de chômage des 15 à 24 ans

46. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable

47. Nombre de lignes téléphoniques pour 1 000 habitants

48. Nombre de micro-ordinateurs pour 1 000 habitants

# Haïti digne des enfants

Déclaration (décembre 2002) des enfants et jeunes d'Haïti suite à la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants (UNGASS) New York mai 2002

Nous, enfants et jeunes haïtiens,  
A qui on n'accorde aucune valeur,  
Qui dormons dans les rues et qui sommes maltraités,  
Sans accès aux soins de santé,  
Qui ne sommes ni informés ni soutenus,  
Qui sommes victimes du VIH- SIDA,  
Qui sommes en prison.

- Nous voulons être écoutés, et que l'on tienne compte de nos opinions pour les décisions qui nous concernent
- Nous voulons que les autorités prennent des mesures garantissant la sécurité de tous les enfants pour qu'on cesse de nous utiliser dans les conflits ; pour qu'on désarme les enfants et les adultes pouvant mettre en danger nos vies ; pour prendre en charge les enfants de rues et pour permettre à tous les enfants d'avoir les moyens nécessaires à leur bien-être.
- Nous voulons que cesse toute forme d'abus et d'injustices, de violence et d'exploitation sexuelle vis-à-vis des enfants, par des lois claires et leur mise en application.
- Nous voulons que davantage d'adultes, de parents et d'enseignants acquièrent les moyens nécessaires pour nous informer sur le VIH-SIDA ; et que soient encadrés les enfants infectés et affectés par le VIH-SIDA.
- Nous voulons avoir plus d'hôpitaux et de centres de santé avec de bons médecins, pour nous permettre d'avoir accès aux soins et aux services de qualité ; nous voulons des médicaments et des soins de santé gratuits ou à des prix abordables, de façon à ce que tous les enfants puissent en profiter.●
- Nous voulons une société qui offre une éducation de qualité à tous les enfants, avec davantage d'écoles, d'universités et d'écoles professionnelles avec des enseignants compétents ; que les programmes soient adaptés à la réalité du pays et à la mouvance du reste du monde.

- Nous voulons un environnement sain dans lequel tous les enfants peuvent vivre bien ; des lois empêchant de couper les arbres, et dans lesquels l'Etat prend la ferme décision de développer des campagnes de reboisement, de garder propre l'environnement et de combattre la pollution, où tous les enfants ont accès à l'eau potable.
- Nous voulons un pays où il n'existe aucune discrimination par rapport à la couleur, au lieu de naissance, à la capacité physique et mentale et à l'origine parentale de l'enfant.
- Nous voulons que les autorités prennent les mesures nécessaires pouvant combattre la pauvreté et que les taxes des contribuables soient utilisées pour répondre aux besoins des enfants. Que des emplois soient créés pour les parents afin d'arrêter le travail des enfants et que soit aboli le problème des restavèk.

Nous voulons que les autorités politiques, les adultes, les organisations locales et internationales, les associations travaillant en faveur des enfants, nous consultent et respectent nos points de vue dans les actions

qu'ils prennent à notre intention.

***Parce que nous, enfants et jeunes, savons ce qu'il faut faire pour que Haïti devienne un pays digne de ses enfants.***